

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Publication du 1<sup>er</sup> rapport d'exécution de la feuille de route stratégique triennale de France compétences, au titre de l'année 2020

Paris, le 15 avril 2021

**France compétences publie, ce jour, le 1<sup>er</sup> rapport d'exécution de sa feuille de route stratégique triennale. Malgré le contexte difficile de l'année 2020, 90% des objectifs prévus par la Convention d'objectifs et de Performance (COP) ont été atteints. Ce premier rapport présente les principales réalisations de l'année 2020, correspondant aux 9 objectifs fixés, ainsi que les résultats obtenus pour les 17 indicateurs ou jalons calendaires prévus.**

La COP, approuvée par le Conseil d'administration de France compétences du 6 février 2020, a été signée entre l'Etat et l'institution en avril 2020. Elle fixe les orientations de France compétences pour la **période 2020-2022 : 4 axes prioritaires ont été déclinés en 9 objectifs stratégiques et 17 indicateurs de suivi**. Dans le cadre de ses modalités de suivi, l'institution doit réaliser un rapport annuel d'exécution. Ce premier rapport, présenté au ministère de tutelle puis au Conseil d'administration du 15 avril 2021, dresse un bilan positif. **Près de 90% des objectifs fixés ont été atteints, et cela malgré une année de mise en œuvre marquée par la crise sanitaire. Consultez le rapport en [cliquant ici](#).**

#### Une institution encore récente, un contexte marqué par la crise sanitaire, mais des objectifs atteints

France compétences a été créée en 2019. Cette première année d'existence a été marquée par un triple défi : l'installation de ses équipes, la mise en œuvre de sa gouvernance, l'exécution des premières missions confiées à l'institution dans le respect des échéances législatives et réglementaires. 2020 a été l'année de la consolidation de France compétences et de ses missions. Sa gouvernance est devenue un vrai lieu de débat et d'échange d'expertises. Ses actions sont inscrites dans une perspective stratégique pluriannuelle. Son organisation se consolide par la finalisation de plusieurs process internes.

Malgré l'impact de la Covid-19 sur le fonctionnement de l'institution et de ses partenaires, **France compétences a poursuivi son activité en veillant au respect des objectifs fixés dans la COP** : accroissement du volume de dossiers de certification professionnelle instruits (*2 100 dossiers instruits*), exercice complémentaire de détermination des niveaux de prise en charge de l'apprentissage (*11 834 recommandations émises en 2 ans*), répartition financière et péréquation, événements organisés avec les observatoires des branches, pilotage des opérateurs du Conseil en évolution professionnelle des actifs occupés (*un service jugé utile et de qualité par 90% des bénéficiaires – consultez le bilan 2020 du CEP en [cliquant ici](#)*)...

**Si la crise sanitaire a conduit à décaler de quelques mois certaines actions en matière d'évaluation, d'autres ont été enrichies pour prendre en compte ce nouveau contexte.** Par exemple, les effets de la crise ont été pris en compte dans le cadre de l'enquête portant sur l'impact du nouveau mode de financement des coûts-contrat sur les modèles économiques des Centres de Formation par Apprentissage (CFA). [Les résultats ont été publiés en décembre 2020.](#)

Enfin, France compétences contribue à la performance globale du financement du secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, par une fonction de veille et d'alerte sur la soutenabilité financière du système ainsi que par une fonction de répartiteur unique, en vue d'une allocation optimale des fonds. L'enjeu d'équilibre de la trajectoire financière du système de financement a donc donné lieu à de nombreux travaux au sein de la structure. Ils se poursuivent en 2021.

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

#### Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / [presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr)

11 rue Scribe 75009 – Paris

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage